

SECTION TENNIS DE TABLE DE L'ASBL G.R.C.P.N.
PV N° 135 DE LA REUNION DE COMITE DU 22 OCTOBRE 2008

Présents : Guy de BOSSCHERE, Vincent de BOURNONVILLE, Claude JAUMOTTE, Daniel LORAND, Michel RABOZEE

Excusée : Serge LAROCHE, Jacqueline SERON

ORDRE DU JOUR :

1° **Approbation** du P.V. n° 134 de la réunion de comité du 26 septembre 2008.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2° **Courriers recus**

- de Patrick JEUNIAUX, responsable de l'équipe UCM "A", qui est très étonné que son équipe, championne la saison dernière en division 5, ne soit pas montée en division 4 et en plus qu'elle ait été rétrogradée en division 6. Etant donné que cette équipe est très déforcée par rapport à la saison précédente (suppression des 4 premiers joueurs : 1 C6 et 3 D4, pour un capital de 35 points; et cette saison les 4 premiers joueurs sont 2 D6 et 2 E4, pour un capital de 22 points), il a été décidé de ne pas la faire monter et de la faire jouer dans la série correspondant à son capital points, c'est-à-dire en division 6. Ce cas fait partie des cas particuliers évoqués dans le règlement, au 2^{ème} paragraphe du point 2° du chapitre 3 relatif à l'élaboration des séries ("suppression de joueurs"). Par ailleurs, ce point du règlement a aussi été appliqué, à une équipe qui devait descendre, mais qui, s'étant renforcée, est montée de division ("ajout de joueurs").

3° **Championnat**

Le Comité rappelle que les feuilles de match doivent être envoyées au plus tard dans les 48 heures suivant la rencontre, sous peine d'une amende de 6,00 € pour feuille rentrée tardivement (cfr art. 2.7 du règlement).

Concernant l'**envoi par fax** des feuilles de match, il est demandé aux responsables d'être très attentifs à la **qualité de leur envoi** et d'en **conserver la preuve**, en cas de contestation éventuelle. En effet, certaines feuilles blanches arrivent sur le fax, car elles ont été introduites à l'envers, ou d'autres encore sont en tout ou partie illisibles. Il n'est pas toujours possible de contacter l'expéditeur, car il est très difficile de l'identifier par rapport à un numéro de fax.

4° **Trésorerie**

Vincent de Bournonville présente la situation financière arrêtée au 17/10/2008.

Une liste des clubs, arrêtée au 21/10/2008, n'ayant pas encore réglé leurs frais d'inscription pour la saison 2008-2009 sera publiée dans le B.O.

5° **Tournoi**

Le tournoi aura lieu le samedi 6 décembre 2008 dans la salle du TT Andoy.

L'affiche et le règlement ont déjà été diffusés par messagerie électronique et seront publiés dans le B.O. de début novembre.

6° **Fête du Groupement**

La Fête du Groupement se déroulera le vendredi 24 octobre 2008 à Wépion, dans la salle du Bienvenu.

Le Comité déplore qu'aucune équipe championne n'y soit représentée.

7° **Journée "sport féminin et en famille"**

La Commission "Sport féminin et en famille" de la Ligue organise une journée le mardi 11 novembre 2008, à Profondeville, dans plusieurs disciplines, dont le tennis de table.

Claude Jaumotte y sera présent avec 2 coéquipiers de Jeunesse Fosses, pour y représenter notre Section.

8° **Site Web**

Le Comité tient à féliciter le club Collège Godinne qui a créé un site à l'adresse <http://pcgb.site.voilà.fr/>, dont le lien figurera sur le site de la section TT.

9° **Articles à publier dans le prochain B.O.**

- PV n° 135 de la réunion de Comité du 22 octobre 2008,
- Affiche et règlement du tournoi du 06/12/08,
- Liste des clubs non en ordre de Trésorerie au 21/10/08,
- Liste des certificats médicaux non rentrés au 22/10/08,
- Résultats et classements à l'issue de la 3^{ème} semaine de championnat,
- Modifications au calendrier,

10° La **prochaine réunion** est fixée au **mercredi 19 novembre 2008**, à **19h00**, au café le « Kop », route de Gembloux à Saint-Servais.

Le 23 octobre 2008,

Pour le comité,
V. de Bournonville

RAPPEL : PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Les clubs suivants sont priés de se mettre en ordre de Trésorerie, en versant le montant de leurs frais d'inscription pour la saison 08-09, sur le compte n° 068-2431098-14 de la Section Tennis de table du GRCPN :

Arsenal GD, Atelier, Belgacom, CHR Namur, Collège Godinne, Espaces Jeunes, Gazelle A, Notre Maison, Novia Andoy, OSL, Rachel, Rail F, Rail G, Salzennes B, Salzennes C, SP CAP, Waltour, White Star.

Coordonnées de la Section TT

fax : 081/70.00.88

mail : comitettgrcpn@yahoo.fr

site Web : www.ttgrcpn.be

MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Nouveaux joueurs :

Division 2	Pal Postale Fossoise	Robert HEYLEN	D0 fédéré - D0 corpo
Division 4	Belgacom G	Michaël GODEFROID	E0 fédéré – E0 corpo
Division 6	Jeunesse Suarlée B	Christian VERLAINE	non fédéré – E2 corpo
Division 6	APELL B	Sébastien DENIL	E4 fédéré – E4 corpo

Joueurs à supprimer :

Division 3	Le Gaulois B	Paul ROUSSELLE
Division 5	Jeunesse Suarlée A	Christian VERLAINE

Autres modifications :

Division 2	Collège Godinne A	David BERTRAND est classé C0 fédéré – C0 corpo et 1 ^{er} joueur
Division 3	Pers Com Fosses A	David DE BOOSE est D2 fédéré
Division 4	Waltour B	Le prénom du joueur GILLOT est Julien, et non Alain
Division 6	Belgacom B	Adresse électronique du responsable Claude BILY claudebily@msn.be